



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

ETS BELLET FRERES ET CIE
52 ROUTE DE SOISSONS

51100 Reims

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/07/2026	F01260700134	410211	F01260700134	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	021100 - TRIGNY					
NJB163A200	C16/20 X0 S3 Dm20 CEM2 200	4	M3	108.50	434.00	20 %
TI	Transport incomplet	2		25.00	50.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	4	UN	1.50	6.00	20 %
506	TAXE CARBONE	4	UN	1.50	6.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	4	UN	4.00	16.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	4	UN	1.68	6.72	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/09/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 518.72 €

Total TVA : 103.74 €

Total TTC : 622.46 €

RESTE A PAYER : 622.46 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260700134	F01260700134	31/07/2026	410211	ETS BELLET FRERES ET CIE

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 021100 TRIGNY						
02/07/2026	004419946	410211	NJB163A200	C16/20 X0 S3 Dm20 CEM2 200	4	M3
02/07/2026	004419946	410211	552	ECO-PARTICIPATION	4	UN